



CARTE SCOLAIRE 2018

Le SNUDI FO s'est prononcé dans toutes les instances officielles contre la carte scolaire du DASEN et du Ministre !

Aujourd'hui, FO continue de défendre les revendications des écoles !



NON aux fermetures et créations des classes et postes nécessaires !

GREVE ET RASSEMBLEMENT DU 15 FEVRIER

Le jour du CTSD carte scolaire, enseignants et parents se sont rassemblés devant l'IA à partir de 13h, à l'appel des organisations syndicales SNUDI FO, CGT Educ'action, SNUipp et SE UNSA, **pour refuser les fermetures et/ou exiger les ouvertures de classes nécessaires, pour défendre les postes BDREP+ et leurs spécificités, les écoles en éducation accompagnée, les postes PARE...**

Le SNUDI FO avait appelé à la grève pour le retrait du projet de carte scolaire de l'IA-DASEN.



CTSD et CDEN carte scolaire du 15 et 16 février

Unité des syndicats sur les revendications

Les organisations syndicales ont ouvert la séance par une [déclaration unitaire](#) pour dénoncer la carte scolaire : mise en œuvre des dédoublements en éducation prioritaire sans dotation spécifique, alors que cela nécessiterait 392 postes. Ainsi, la dotation de **213 postes** (dont 8 récupérés sur le 2nd degré) pour notre département, insuffisante pour répondre à la commande ministérielle, ne permet pas de faire face à l'augmentation démographique et aux besoins des écoles.

Le SNUDI FO, dans sa [déclaration liminaire](#) a dénoncé le dispositif ministériel « CP et CE1 100% de réussite » comme un dispositif de dérèglementation, de désorganisation, de dégradation supplémentaire des conditions de travail des enseignants avec la généralisation de la co-intervention, de la récupération de tous les locaux communs disponibles dans les écoles... Nous avons enfin dénoncé l'alourdissement constant des tâches des directeurs, alors même qu'ils sont privés de leur aide administrative.

Nous avons rappelé les revendications des écoles qui nous avaient mandatés :

- ▶ non au dispositif BLANQUER « 100 % réussite » : les postes créés doivent servir à satisfaire les besoins des écoles ;
- ▶ ouverture des classes nécessaires, non aux fusions d'écoles ;
- ▶ maintien de toutes les classes ;
- ▶ création des postes nécessaires de remplaçants, de RASED, en nombre suffisant ;
- ▶ ouverture et réouverture des postes et structures spécialisées ;
- ▶ allègement des effectifs dans toutes les classes ;
- ▶ recrutement d'enseignants sur la liste complémentaire ;
- ▶ ouverture de postes au concours à hauteur des besoins réels du terrain.

Défense des dossiers

Le SNUDI FO 13 a défendu tous les dossiers que les équipes nous avaient confiés.

Nous avons pu faire annuler la fermeture de certaines classes et permettre l'ouverture conditionnelle d'autres, pour le CTSD du mois de juin.

L'IA-DASEN a maintenu **43 fermetures dont 1 situation à surveiller et 64 ouvertures dont 13 situations à surveiller.**

[Voir les mesures définitives d'ouvertures/fermetures](#)

Inégalité de traitement entre les écoles !

Afin de récupérer des postes pour permettre la non fermeture de 3 classes et l'ouverture conditionnelle de 13 classes, l'IA-DASEN est revenu sur certaines ouvertures de classes en dédoublement sur les CP et CE1 en REP/REP+.

Ainsi, 13 écoles se voient retirer des moyens pour dédoublement. Les équipes s'interrogent sur l'iniquité de traitement avec des classes dédoublés dont les effectifs montent à 13 voire 14 élèves alors qu'ailleurs la moyenne est de 11-12.

[Voir les mesures MAJ en REP](#)

[Voir les mesures MAJ en REP+](#)

L'IA confirme les mesures annoncées au groupe de travail du 8 février :

- La suppression des postes PARE
- L'augmentation de la moyenne par classe du CE2 en CM2 en éducation prioritaire
- Des effectifs en constante hausse dans les écoles hors éducation prioritaire
- La fermeture et le redéploiement de nombreux postes de brigades (121 fermetures pour 44 ouvertures) pour aller vers la constitution d'une brigade unique à mission départementale
- La transformation des missions des brigades REP+ sur des remplacements ponctuels maladie, en contradiction avec leur fiche de poste et la circulaire éducation prioritaire de 2014
- Le redéploiement de postes de CPC de zone (arts visuels, musique, langues) sur des postes généralistes et EPS en REP+
- La fusion d'écoles en écoles primaires

Parce qu'il était inacceptable en l'état, les représentants syndicaux ont unanimement voté contre le projet de carte scolaire du DASEN lors du CTSD.

Prétextant le risque d'une désorganisation du calendrier du mouvement, le DASEN a alors convoqué un CTSD de repli dans la foulée du premier, à 18h00, dérogeant ainsi l'article 48 du décret 2011-184 qui impose la tenue d'un CTSD de repli au minimum 8 jours après le 1^{er}.

Les organisations syndicales ont confirmé leur **vote unanime contre les mesures de carte scolaire.** Les mesures ont tout de même été actées définitivement par l'Administration au CDEN du 16 février.

Et maintenant ? Comment s'organiser ?

Pour le SNUDI-FO, les résultats obtenus par les premières mobilisations attestent que rien n'est inéluctable. Il propose de continuer à défendre les postes et les conditions de travail des enseignants.

Ce que veulent les enseignants, ce sont des classes à effectifs réduits partout ! Ce sont des RASED reconstitués ! Ce sont des postes de remplaçants !

Nous invitons chaque équipe à se mobiliser, avec les parents d'élèves et l'aide du syndicat, pour revendiquer auprès du DASEN les postes qui leur manquent.

Transmettez-nous vos doléances, nous demanderons audience à l'IA-DASEN pour défendre vos revendications !

En 2018 : je me syndique au SNUDI-FO 13 !